

Le principal,
aux parents d'élèves

La Jarrie, le 21 avril 2015

secrétariat

réf : DG/LA

téléphone
05 46 35 90 54

télécopie
05 46 35 81 97

courriel
ce.0170010u
@ac-poitiers.fr

adresse
18 rue du
Chemin Vert
17220 LA JARRIE

NOTE D'INFORMATION

Afin de mieux filtrer les entrées et sorties de l'établissement (à compter du 11 mai 2015), le portail d'entrée électrique sera en service, ce qui rendra l'accès au collège plus contraint.

Le portail sera ouvert le matin de :

- 8 heures 10 à 8 heures 30
- 9 heures 20 à 9 heures 30
- 10 heures 15 à 10 heures 25
- 11 heures 25 à 11 heures 35
- 11 heures 20 à 12 heures 30

et de l'après-midi de :

- 13 heures 30 à 13 heures 40
- 14 heures 30 à 14 heures 40
- 15 heures 25 à 15 heures 35
- 16 heures 30 à 16 heures 50

Les élèves devront, pour entrer et sortir du collège, respecter ces horaires.

En dehors de ces horaires, l'accès sera autorisé par l'agent d'accueil, après vous être identifié grâce à l'interphone (à gauche du portail). Je vous demande de respecter ces horaires lorsque vous viendrez chercher votre enfant, afin d'éviter les allées et venues incessantes.

Je profite de cette note pour rappeler quelques points :

- La mise en rang dans la cour se fait à 8h25 le matin, à 13h35 l'après-midi, pour une entrée en cours à 8h30 le matin et 13h40 l'après-midi.
Ceci implique que les élèves doivent être dans le collège avant ces horaires.
- Avec la hausse des températures, les vêtements ont tendance à raccourcir ; les épaules à se dénuder, les décolletés à plonger. Je ne me pose pas en prescripteur, mais un collège n'est pas un centre de loisirs où l'on peut venir en tenue légère et exige une tenue adaptée.
- Vous serez destinataire fin mai, d'une note sur l'organisation de la fin d'année toujours un peu perturbée à cause du DNB.

Je sais pouvoir compter sur votre collaboration et vous en remercie.

D. GRIGGIO

